

Extrait des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de**NOMBRE DE MEMBRES**

<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
14	12	12

SEANCE du 11 avril 2023**Procuration : 0****DATE DE CONVOCATION**

06 avril 2023

DATE D’AFFICHAGE

06 avril 2023

SECRETAIRE DE SEANCE

Céline LABASTE

L’an deux mille vingt trois, le onze avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS de BEARN, régulièrement convoqué, s’est réuni, à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy PÉMARTIN, Maire.



PRÉSENTS : Christine APESTEGUY, Elodie CARRASQUET, André DOMERCQ, Benoît DOMERCQ, Tiphaine DUBOURG, José FLORES, Alain DOUCHINE, Céline LABASTE, Sébastien LABISTE, Vincent LAHITTE, Muriel MARLAT, Guy PÉMARTIN - Maire

Absents excusés : Laurent ALCETEGARAY, Annie LAFITTE



Délibération 2023-24 : objet : Vote des subventions communales 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l’unanimité,

VOTE les subventions suivantes dans le cadre du budget primitif 2023.

Amicale Laïque	500.00 €
La Boule Batchoise	400.00 €
Club En Aban Toustem	700.00 €
Comité des Fêtes	1000.00 €
Football Club Baigts	1000.00 €
Ramous Baigts Basket	500.00 €
Société de Chasse	500.00 €
AFM-Délégation 64	150.00 €
Croix Rouge	150.00 €
Ligue Nationale contre le cancer	150.00 €
Gaule Puyolaise	150.00 €
Les Restos du Coeur	150.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits
Pour extrait certifié conforme
Fait à BAIGTS de BEARN

La secrétaire de séance

Céline LABASTE

Le Maire

Guy PÉMARTIN

